



**LANDERNEAU POUR TOUS**  
**LANDERNE D'AN HOLL**  
Ensemble à gauche · Asambles a-gleiz

Landerneau, le 4 mars 2026

CAPH 29  
1 C, rue Félix Le Dantec  
29000 QUIMPER

Objet : Réponse à votre courrier du 10 février 2026

Madame, Monsieur,

Par courrier en objet, vous nous avez interpellés sur un certain nombre de questions liées au handicap et sur la politique que notre équipe souhaite mettre en œuvre au sein de notre commune et plus largement dans le cadre de la communauté d'agglomération, pour la prochaine mandature.

En préambule, nous tenons à souligner que le Vivre ensemble, dans toutes ses dimensions, est l'un des pivots de notre programme.

La remise à plat complète du plan de circulation et l'amélioration de la voirie – et par là même des conditions d'accessibilité – sont des éléments prioritaires de notre programme.

Et parce que notre équipe est consciente de l'importance du sujet, les chantiers seront menés en concertation avec les habitants et les acteurs de la mobilité et du handicap.

La mise en conformité avec la loi de 2005, sans exemption, de tous les établissements recevant du public est également une priorité majeure, même si des adaptations ont déjà été faites au niveau de bâtiments récents.

En ce qui concerne les transports, compétence de la communauté d'agglomération, au-delà de l'aménagement des lieux de montée et descente qui peuvent relever de la municipalité, nous souhaitons développer le service à la demande existant et étendre le service de bus actuel. Le renouvellement des véhicules inadaptés devra se faire en partenariat avec les concessionnaires. La formation des personnels du transport sera également prise en compte.

L'accès au logement pour toutes et tous, en particulier pour les personnes en situation de handicap, est également un axe majeur de notre programme. La création d'un guichet unique de l'habitat devra permettre de prendre en compte toutes les problématiques autour du logement et de son accessibilité, en accompagnant les propriétaires et les locataires dans leurs démarches. Ce service a vocation à être également porté par un futur service de mairie mobile, avec des agents formés, qui permettra d'aller au plus proche des habitants, dont celles et ceux ayant des difficultés d'accès aux services publics, en particulier aux services dématérialisés.

Par ailleurs, le tissu associatif Landernéen est dense. Les associations culturelles et sportives mènent déjà des politiques d'accès orientées vers tous les publics. Notre volonté est de renforcer les partenariats de la municipalité avec ces différents acteurs pour impulser un nouvel élan aux politiques d'inclusion. Des objectifs sociaux seront inscrits dans les conventions passées avec ces acteurs.

La formation et la lutte contre la précarisation des assistantes maternelles et des AESH est pour nous l'un des axes de lutte contre l'exclusion de certains publics. Il ne peut y avoir de politique d'accès aux services de garde, scolaires et périscolaires de qualité sans structure stable et pérenne. Les critères d'accès aux différents services tiendront compte de la situation du cercle familial et des contraintes des aidants. Les horaires d'ouverture de certaines structures pourront être revus après étude.

En matière d'emploi et d'insertion professionnelle, des conventions seront signées avec les acteurs économiques et sociaux du territoire pour créer des synergies. La municipalité, en tant qu'employeur, renforcera la transparence en matière de procédures de recrutement et l'accès à l'apprentissage et à l'emploi pour les personnes en situation de tout type de handicap.

L'accès aux marchés publics des entreprises relevant de l'économie sociale et solidaire (ESS) fera l'objet d'une attention particulière dans notre politique d'achats. Bien entendu, nous poursuivrons les partenariats et accords déjà engagés.

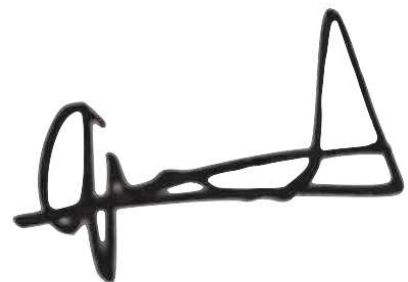
Enfin, un référent Handicap sera nommé au sein de l'équipe municipale. Ses fonctions seront transverses puisqu'il (ou elle) aura pour mission de s'assurer de la prise en compte des problématiques liées au handicap, quel que soit le domaine.

Comme vous pouvez le constater dans notre programme, la lutte contre l'isolement, dont celui des aidants, est un sujet d'attention également tout particulier. Le développement de lieux et de services spécifiques nous paraît être un enjeu important pour les familles et, au-delà, pour l'ensemble de la population.

Nous tenons enfin à porter à votre attention que des personnes en situation de handicap font partie de notre liste. Cette situation ne les définissant pas en tant qu'individus, elles n'ont pas souhaité l'afficher.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Gladys Grelaud et l'équipe Landerneau pour tous

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Gladys Grelaud', written in a cursive style.